



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA F COMPAGNIE POUR LE SPECTACLE CUBE ANTIGONE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

**VU** l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine,

**CONSIDERANT** la saison culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec LA F COMPAGNIE domiciliée 2 rue Colette – 08000 Charleville-Mézières pour trois représentations au théâtre l'Eclat les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2026 à l'occasion du Festival Le Noob pour un montant de 5.400 €.

Fait à Pont-Audemer, le 19 février 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3<sup>ème</sup> adjoint, en charge  
de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

